

BULLETIN FAMILIAL ici

n° 1986

Du 12 juillet au 25 juillet 2021

Recueil d'informations réalisé, imprimé par
l'Association Générale des Familles
Centre social et familial
2, rue Romantica 67310 WASSELONNE
03 88 87 05 59 / wasselonne@agf67.fr
<https://www.facebook.com/CSFWasselonne/>

agf

Association
Générale des
Familles
du Bas-Rhin

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Centre Social et Familial
de Waselonne



FAIRE PARAÎTRE SON ANNONCE OU ARTICLE :

Le dernier ICI avant les vacances sera disponible le
Lundi 26 juillet 2021

Nous devons être en possession de tous vos documents à faire paraître
Mercredi 21 juillet 2021 AVANT 11 h 30.

Nous informons nos aimables lectrices et lecteurs que
les articles publiés dans le bulletin d'informations
« ICI » sont à l'entière responsabilité de leur
signature.

HORAIRES D'ACCUEIL

MARDI AU VENDREDI de 8 h 30 à 11 h 30
LUNDI de 13 h 30 à 17 h
MERCREDI de 13 h 30 à 16 h 00

OUI je soutiens la publication du ICI et fais un don de : €

OUI je souhaite recevoir un reçu fiscal :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Déposez ou envoyez votre don au Centre social et familial

Réduction des impôts : vous recevrez dans les meilleurs délais un reçu fiscal qui vous
permettra de déduire de vos impôts 66% du montant de votre don.

OUI je souhaite recevoir le bulletin familial ICI
en version numérique

Nom et Prénom : _____

Adresse email : _____

**Un IMMENSE MERCI
à toutes celles et ceux
qui ont déjà contribué !**

VIE COMMUNALE



WASSELONNE

Maire : Madame Michèle ESCHLIMANN

Horaires d'ouverture de la Mairie :

lundi, mardi et jeudi : 8h15 - 12h et 14h - 17h30
mercredi : 8h15 - 12h vendredi : 8h15 - 12h et 14h - 17h
Tél : 03.88.59.12.12

mairie@wasselonne.org / www.wasselonne.fr

HORAIRES D'OUVERTURE de la BIBLIOTHEQUE de WASSELONNE

« Eté 2021 »



Du lundi 12 juillet au samedi 4 septembre 2021

JUILLET

Lundi	10h à 11h30
Mercredi	10h à 11h30
Samedi	10h à 11h30

AOÛT

Lundi	10h à 11h30
Mercredi	10h à 11h30
Samedi	10h à 11h30

Sauf

Mercredi 14 juillet : FERMEE
Samedi 21 août : FERMEE

VILLE DE WASSELONNE

NAISSANCES

Ohana Nicole Martine **SIMON MASSON**, née le 23 mai 2021
Louis Maurice Raymond **MARX**, né à Schiltigheim le 30 mai 2021
Alicia **WOEHREL**, née à Saverne le 31 mai 2021
Eliott Roger Louis-Philippe **POBREZO**, né le 6 juin 2021
Lyam Charles **ISTEL**, né le 5 juin 2021

DECES

Elisabeth Marie **RENGER née HEIDMANN**, née à Wasselonne le 26 septembre 1954, sténodactylo en retraite, dom. 2 rue des Tulipes, est décédée à Saverne le 20 mai 2021.
Raymond Joseph André **GERARD**, né à Plaine-de-Walsch (Moselle) le 24 septembre 1932, chef de rayon en retraite, dom. 4 rue Osterfeld, est décédé à Saverne le 24 mai 2021
Jean Jacques **RUDY**, né à Wasselonne le 28 décembre 1941, artisan boulanger pâtissier en retraite, dom. 10 rue de la Haul, est décédé à Schiltigheim LE 4 juin 2021
Serge Louis Marcellin **JACQUINOT**, né à Toul (Meurthe-et-Moselle) le 10 août 1944, agent de production en retraite, dom. 7 rue Debussy, décédé à Saverne le 15 juin 2021
Avelino **OLIVEIRA DE SOUSA**, né à Silveiro/Barcelos (Portugal) le 7 février 1940, tisserand en retraite, dom. 10 rue de Cossweiler, est décédé à Saverne le 19 juin 2021

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire reste obligatoire malgré la réforme du Service National. L'attestation est un document indispensable pour s'inscrire à tout examen, concours ou permis. Se faire recenser facilite également l'inscription sur les listes électorales.
Le recensement militaire concerne tous les français, garçons et filles (nés après le 01.01.1983).
C'est une démarche à effectuer dans les **3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire**.
Si vous êtes de nationalité française et que vous n'êtes pas encore recensé (e), présentez-vous à la Mairie avec le livret de famille.

VILLE DE WASSELONNE

« PLAN CANICULE »

Depuis 2004, les communes ont l'obligation de tenir un registre nominatif des personnes vulnérables dans le cadre « du plan départemental d'alerte et d'urgence au profit des personnes **âgées de 65 ans et plus et des personnes handicapées** en cas de risques exceptionnels » (dit registre canicule).

Toute personne désirant cette intervention peut obtenir sur simple demande **un formulaire d'inscription auprès du service de l'Etat Civil à la Mairie**. Chaque demande d'inscription sur le **registre dit « canicule »**, fera l'objet d'un accusé de réception par la Mairie dans un délai de huit jours. L'intéressé peut à tout moment demander la radiation de son inscription sur le registre.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du **Service de l'Etat Civil à la MAIRIE DE WASSELONNE : 03.88.59.12.12**

Le Maire



PROGRAMME DES FESTIVITES DU 14 JUILLET

La Municipalité de WASSELONNE convie la population et les touristes aux festivités de la FETE NATIONALE qui se dérouleront :

Mardi 13 juillet 2021 au soir

18h 00 - Sonnerie des Cloches.

19h30 - Allocution du Maire (devant la mairie)

- La Marseillaise
- Aubade donnée par la Musique Municipale MUSIKE.

A 23h, grand feu d'artifice tiré des remparts.

Compte-tenu de la situation sanitaire, il n'y aura pas cette année de défilé des pompiers, de remise des petits pains aux enfants ou de fête populaire à l'Espace Municipal Saint Laurent.

Aucune cérémonie n'aura lieu le 14 Juillet.

La population est invitée à pavoiser les immeubles.





ROMANSWILLER

Maire : Monsieur Dominique HERMANN

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi et Mardi 15h - 17h - Mercredi 10h - 12h

Jeudi 15h - 17h

Tél : 03.88.87.05.57

mairie@romanswiller.fr / www.romanswiller.fr

Bibliothèque « Tomi UNGERER » de Romanswiller — Tél : 03-88-87-45-70



Lundi : 16 h à 18 h

Jeudi : 16 h à 18 h

Samedi : 10 h à 12 h

FERMETURE ESTIVALE

**La Bibliothèque est ouverte
au mois de juillet**

Fermeture complète au mois d'août.

**Réouverture
le jeudi 2 septembre 2021**

Chers lecteurs, merci de votre compréhension

BONNES VACANCES À TOUS

Pour les Bénévoles

La responsable

Damaris GOLDENBERGER



INFORMATION SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Il vous est demandé de privilégier au maximum les dépôts de documents en boîte aux lettres ou la transmission de dossier par mail à l'adresse : mairie@romanswiller.fr

Pour toute autre demande ou nécessité, le secrétariat de la Mairie de Romanswiller vous **accueille durant les horaires d'ouverture au public** en privilégiant au maximum les prises de rendez-vous.

Du gel hydroalcoolique est à votre disposition à l'entrée de la Mairie.



Il vous est demandé de **respecter les mesures de distanciation sociale** et **le port d'un masque est très fortement recommandé** avant de vous rendre en Mairie.

Le Maire, Dominique HERMANN, reste à votre disposition par téléphone au **07.89.79.32.07**.

OUVERTURE MAIRIE

La Mairie sera ouverte aux heures habituelles durant les mois de JUILLET et AOUT.

Coordonnées Maire et Adjointes

M. Dominique HERMANN – Maire – 07.89.79.32.07

M. Thomas DUFLOT – 1^{er} adjoint – 06.75.48.78.50

Mme Véronique SCHONGART – 2^{ème} adjointe – 06.74.90.89.60

M. Claude ALLHEILLY – 3^{ème} adjoint – 07.87.01.85.18

Club Vosgien WASSELONNE

Mercredi 14 Juillet 2021

Sentier des demoiselles de Pierre

*Le sentier des demoiselles de Pierre à Mollkirch - Laubenheim
2h30 de marche, dénivelé 240m. Rendez-vous, parking rue des
Messieurs à 13h30*

Guide Francis Vogel 06 30 36 10 80 ou 03 88 50 50 18

Dimanche 18 juillet 2021

Le massif des Champis – lac de Lispach

*Départ en co-voiturage à 8 h Wasselonne au parking rue des
Messieurs. Randonnée de 14 km (650 m de dénivelé) - Repas
tiré du sac. Guide Denis Meyer 06.82.81.38.05*

Mercredi 21 Juillet 2021 - Autour de Ranrupt

*Mairie – Fonrupt – Bas Lachamp – Château de la Roche - Ferme
du Hautbois - Mairie. 12,5km, dénivelé 410m. Pas d'abri en cas de
pluie. Départ 9h parking des Messieurs. Guide Francis Vogel 06
30 36 10 80 ou 03 88 50 50 18*

Dimanche 25 Juillet 2021 - Circuit du Roule Bacon

*Départ à 8h au parking rue des Messieurs. Randonnée de 18 km
et un dénivelé de 600m. Repas tiré du sac. Protection contre les
tiques recommandée. Inscription et renseignement auprès du
guide : Marie-France Ebel 06-74-64-84-10*

Dimanche 05 septembre 2021

Visite du site minier de Petite-Rosselle

*Départ à 8 h du parking des Messieurs en direction de Petite-
Rosselle. En fonction du nombre de participants, le groupe sera
divisé en deux. Un premier groupe visitera la Mine tandis que le
deuxième groupe visitera le Musée et inversement. Après les
visites, le repas sera pris en commun à la Cafétéria du site minier
(Assiette du Mineur + tarte + café). Le coût de l'ensemble sera de
24 € par personne (entrée + repas). Les personnes intéressées
peuvent joindre l'organisateur du jour pour toute information
complémentaire : Bernard Martin - 06 31 25 37 99
martin67.bernard@orange.fr*

Dernier délai d'inscription : samedi 14 août.

*Ces sorties se feront dans le strict respect des dispositions
sanitaires en vigueur (masque et distanciation physique).*

VIE PAROISSIALE

Communauté de Paroisses "LES HAUTS DE LA MOSSIG"

Wasselonne, Romanswiller, Cosswiller,
Wangenbourg-Engenthal, Obersteigen

Curé Stefan Grabowski – Coopérateur: Michaël Erohubie

Permanence au presbytère de Wasselonne:

Mardi : 10h00 – 11h00, Jeudi, après la messe : 17h30 – 18h30,
Samedi : 11h00 – 12h00, tél. 03 88 87 03 58 ; 06 08 49 47 96

Mardi 13/07 17h00 – Messe à l'Hôpital
Mercredi 14/07 WASSELONNE, 9h00 – Messe
Jeudi 15/07 WASSELONNE, 17h00 – Messe
Vendredi 16/07 WASSELONNE, 17h00 – Messe
Après la Messe possibilité de se confesser
WANGENBOURG, 18h00 - Messe

Seizième dimanche du temps ordinaire /B/

Samedi 17/07 ROMANSWILLER, 18h00 – Messe dominicale

Dimanche 18/07

WANGENBOURG, 10h00 – Grand-Messe
WASSELONNE, 10h30 - Grand-Messe

Mardi 20/07 17h00 Messe à l'Hôpital

Mercredi 21/07 WASSELONNE, – 9h00 –
Messe d'action de grâce

Jeudi 22/07 WASSELONNE, 17h00 – Messe

Vendredi 23/07 WASSELONNE, 17h00 – Messe

Après la Messe possibilité de se confesser
WANGENBOURG, 18h00 Messe

Dix-septième Dimanche du temps ordinaire /B/

Samedi 24/07 ROMANSWILLER, 18h00 – Messe dominicale

Dimanche 25/07

WANGENBOURG 10h00 - Grand-Messe
WASSELONNE, 10h30 – Grand-Messe

«Viens, suis-moi » (Mt 18,22)

Paroisse de Wasselonne – Zehnacker

Pasteur Jean WENDLING WASSELONNE

(☎03.88.87.01.68 - 06.47.16.90.97)

– email : jeanwendling@chez.com



[Paroisse protestante de Wasselonne](#)

“Ainsi parle le Seigneur qui t’a créé :

Ne ceains pas car je t’ai racheté.

Je t’ai appelé par ton nom,

Tu es à moi !”

Esaïe 43,1 - Mot d'ordre de cette semaine



▪ **DIMANCHE 11 Juillet:** Pasteur JJ Ledermann

Culte 10h15 : Wasselonne

▪ **Mercredi 14 Juillet:** 18h30 Répétition Gr Musical

▪ **Vendredi 16 Juillet:** 18h Réunion Amis de l'Orgue

***“C'est par la grâce que vous êtes sauvés,
au moyen de la foi... C'est un don de Dieu !***

Ephésiens 2,8 - Mot d'ordre de cette semaine

▪ **DIMANCHE 18 Juillet:** Cultes

Cultes : 9h : Zehnacker – 10h15 : Wasselonne

(Baptême de Alix Dhers - Herrmann)

▪ **Mardi 20 Juillet:** 15h : Culte à l'Ehpad

▪ **Mercredi 21 Juillet:** 18h30 Répétition Gr Musical

▪ **DIMANCHE 25 Juillet:** **Culte**

10h15 : Wasselonne

(Baptême de Apollinne Wendling)



**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
DE
WASSELONNE**
9 RUE DES GLYCINES

Pasteur Thomas MICHEL : 07.81.87.89.45
www.egliseevangelique-wasselonne.com
YouTube « Eglise EEPW »

Dimanche 10h : CULTE (accueil café dès 9h30)
Nursérie, garderie et école du dimanche lors de chaque culte

Mardi 20h15 : Prières

Jeudi 10h : Lecture de la Bible

« Le Seigneur est ma force et mon bouclier : en Lui mon cœur se confie,
et je suis secouru... »
Psaume 28 v 7

La brioche du 14 Juillet

(" De 14-Juillet-Wecke ou 14-Schwijé-Wecke ", en alsacien)



La tradition de la distribution de brioches en Alsace

Dans plusieurs villages de la région, la tradition de la brioche se perpétue.

On pourrait penser à la réplique attribuée à Marie-Antoinette :

« S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche ! »,
mais la référence est toute autre.

Pour son anniversaire au mois de janvier, l'empereur Guillaume II faisait distribuer aux enfants des brioches cuites pour l'occasion, appelées « *Kaiser-Wecke* ».

En 1919, lorsque l'Alsace est redevenue française, la tradition a été déplacée au 14 Juillet, date qui pendant longtemps coïncidait avec la fin de l'année scolaire.

Un cérémonial patriotique est inauguré : cortège à travers les rues, discours du maire, chant de la Marseillaise, bal, maisons et bâtiments pavoisés, et, selon l'importance de la commune, feu d'artifice ainsi que, dans bien des villages, une distribution de brioches parfois agrémentées de pépites de chocolat, pour le plaisir des papilles, aux écoliers de moins de 14 ans.

André Henning, membre du Cercle d'Histoire

Pour des raisons sanitaires, la tradition ne sera pas respectée cette année.

ACTIVITES DU CSF AGF

Activités de loisirs

Démarrage des cours semaine du 13 septembre

ACTIVITÉS LOISIRS SPORTIFS

CARDIO BOXE	210 € / année
Complexe sportif Wasselonne	Vendredi 19h00 - 20h00

DANSES DE SALON	Tarifs selon formule
Complexe sportif Wasselonne	Mercredi 19h00-21h30

MEDITATION	Tous les 15 jours 7€/séance
CSF AGF Wasselonne	Lundi 09h00 - 10h00
CSF AGF Wasselonne	Jeudi 19h00 - 20h00
PILATES	200 € / année
CSF AGF Wasselonne	Lundi 14h15- 15h15

STRETCHING	150 € / année
Complexe sportif Wasselonne	Vendredi 18h00 -19 h00

YOGA	210 € / année
Complexe sportif Wasselonne	Mardi 18h15 - 19h45
Complexe sportif Wasselonne	Mardi 20h00 - 21h30
CSF AGF Wasselonne	Mercredi 18h30 - 20h00
CSF AGF Wasselonne	Jeudi 09h00 - 10h30
CSF AGF Wasselonne	Jeudi 10h30 - 12h00

GYM TONIC	135 € / année
Complexe sportif Wasselonne	Lundi 20h30 - 21h30
CSF AGF Wasselonne	Mardi 15h15 - 16h15

GYMNASTIQUE POSTURALE	135 € / année
CSF AGF Wasselonne	Mardi 14h00 - 15h00

GYMNASTIQUE SENIOR	150 € / année
CSF AGF Wasselonne	Mardi 10h00 - 11h00

TARIF DES ACTIVITÉS

Les tarifs s'entendent hors cotisation AGF pour **30 séances** (sauf exception). La cotisation de 22 € est à ajouter sur le premier chèque.

L'activité est à payer dès la rentrée en une ou trois fois par chèques ou espèces (débités en octobre, janvier et avril).

Pour les membres d'une même famille, une réduction de 10% est appliquée à partir de la 2^{ème} activité.

Le paiement peut se faire par des coupons-sport ANCV ou Chèques Vacances (suivant les règles en vigueur).

L'arrêt de l'activité en cours d'année ne donne pas droit à un remboursement sauf sur justificatif médical.

Si une famille rencontre des difficultés pour accéder aux activités proposées, elle peut s'adresser à l'accueil pour trouver une solution.

INSCRIPTION

L'inscription se fait au secrétariat aux heures d'ouverture du Centre social et familial ou à défaut lors du cours.

Le Centre social et familial AGF se réserve le droit de revoir l'horaire des cours ou, si le nombre minimum n'est pas atteint, d'annuler les cours ou d'en revoir le coût.

Un certificat médical est obligatoire pour toute pratique sportive. L'accès au cours peut être interdit à toute personne ne remettant pas le certificat.

ACTIVITES DU CSF AGF

Activités de loisirs

LOISIRS ENFANTS & ADO

CREATIVE STORY Bande dessinée - Manga		150 € / année
CSF AGF WASSELONNE	Enfants de 8 à 11 ans	Mercredi 10h30 - 12h00
	Ados 12 ans et plus	Samedi 10h30 - 12h00

COUTURE ENFANT	A partir de 6 ans 170 € / année	
CSF AGF Wasselonne	Mercredi de 10h30 - 12h00	
CSF AGF Wasselonne	Mercredi de 17h30 - 19h00	

YOGA ENFANT	De 5 à 11 ans 180 € / année	
Complexe sportif Wasselonne	Mardi 17h15 - 18h15	

EVEIL À LA DANSE	De 4 à 6 ans 190 € / année	
CSF AGF Wasselonne	Mardi 17h00 - 18h00	

DANSE CLASSIQUE		210 € / année
CSF AGF WASSELONNE	Enfants de 7 à 9 ans	Mardi 18h00 - 19h00
	Enfants de 10 à 12 ans	Mardi 19h00 - 20h00



Information et inscription auprès de Claire
GREFF wasselonne@agf67.fr - 03 88 87 05 59

ACTIVITES CULTURELLES

COURS DE PIANO	Enfant-adulte 465 € / année
CSF AGF Wasselonne	Lundi
CSF AGF Wasselonne	Mercredi
CSF AGF Wasselonne	Jeudi

COURS DE GUITARE	Enfant-adulte 465 € / année
CSF AGF Wasselonne	Mercredi

COURS D'ALSACIEN	156 € / année
CSF AGF Wasselonne	Débutant Jeudi 19h00 - 20h15

CONVERSATION EN ALSACIEN	Tous les 2 ^{ème} jeudi du mois
CSF AGF Wasselonne	Jeudi 19h30

PEINTURE	25€ / séance
CSF AGF Wasselonne	Mardi 14h00 - 17h00
CSF AGF Wasselonne	Jeudi 14h00 - 17h00

IMPROVISATION THEÂTRALE	300€ / année
CSF AGF Wasselonne	Lundi 19h00 - 20h30

COUTURE	300 € / année
CSF AGF Wasselonne	Lundi 09h00 - 11h00
CSF AGF Wasselonne	Lundi 20h00 - 22h00

PATCHWORK	300 € / année
CSF AGF Wasselonne	Mercredi 14h30 - 16h30

AQUARELLE	15 € / séance
CSF AGF Wasselonne	1^{er} vendredi du mois 14h00 - 17h00

Envie de proposer une activité ou votre savoir

Renseignements auprès de l'accueil du CSF AGF Wasselonne
wasselonne@agf67.fr - 03 88 87 05 59

ACTUS / ARTICLES DU MOIS

Le 28 juin 2021, un groupe de marcheurs de la **Section « AGF » de l'Age d'Or de Marlenheim** renforcé par quelques « voisins » de Wasselonne, est parti à l'assaut des vénérables forteresses de l'Ortenbourg, du Ramstein et du Bernstein.

Le départ de la marche était prévu à partir de DIEFFENTHAL, petit village viticole situé entre SCHERVILLER et DAMBACH LA VILLE.

Guide : Xavier SCHMITT

Sortie du village

« **Rocher des Celtes** »



Montée à travers le vignoble avec en perspective

le château d'ORTENBOURG

Visite du château

Donjon pentagonal de 35 m de haut

Fenêtres gothiques

vue de l'intérieur et de l'extérieur



Le château de RAMSTEIN a seulement été vu de loin.

Après un pique-nique bien mérité,
repos dans la forêt



ACTUS / ARTICLES DU MOIS



Direction le **château de BERNSTEIN**

Tour pentagonale surmontée d'un toit

Accès à la tour et vue sur les villages environnants



Descente vers la **Chapelle St Sébastien** à
DAMBACH LA VILLE

Aspect extérieur : la chapelle est le seul vestige
d'un village aujourd'hui disparu.



Photo d'un autel baroque en bois
sculpté fin 17^{ème} siècle.



Entrée à DAMBACH LA VILLE

Une des 3 portes d'entrée,
vestiges de la muraille d'enceinte

Retour à DIEFFENTHAL par un chemin dans les vignes.

Photos : Michel DUBOURG

PERMANENCES DU CSF AGF

L'A.G.F. vous propose
au Centre Social et Familial de l'A.G.F.
2, rue Romantica - WASSELONNE

par Maître **ROUACH-NEYMANN**
Avocat

PAS DE PERMANENCE

EN AOUT



La prochaine consultation juridique gratuite
d'un huissier de justice Maître **SINGER**

PAS DE PERMANENCE

EN AOUT



Le 4^{ème} lundi de chaque mois, l'AGF
vous propose la permanence d'un notaire.

PAS DE PERMANENCE

EN AOUT



PERMANENCE
« AIDE AUX COURRIERS »

au Centre Social et Familial A.G.F.
2, rue Romantica - Wasselonne

Courriers, formulaires, C.V., lettres de motivation

Des permanences gratuites
auront lieu tous les lundis
de 14 h à 16 h à l'AGF

uniquement sur rendez-vous
au 03.88.87.05.59



Point conseil budget
Difficultés financières ?
Parlons-en

Le dispositif **P.A.S.S. contre le surendettement** vous propose un lieu d'écoute et de dialogue afin de trouver des solutions concrètes pour faire face à vos difficultés financières.

Sur rendez-vous à Wasselonne
03 88 87 05 59
wasselonne@agf67.fr
D'autres lieux de rendez-vous sont possibles, contactez-nous

Service d'information gratuit

Pour plus d'informations, une plaquette est à votre disposition

Ne pas jeter sur la voie publique

Logos: Udaf, Familiales rurales, CSA, AGF, Association Générale des Familiales de la Région Alsace

DIVORCE, SÉPARATION, CONFLIT, RUPTURE DE LIENS FAMILIAUX ...

LA MÉDIATION FAMILIALE PEUT VOUS AIDER À :

- Aborder le conflit autrement
Rétablir le dialogue
Apaiser les tensions
- Préserver l'enfant et les liens entre les membres de la famille
- Respecter la place et les besoins de chacun
Trouver des solutions concrètes pour l'avenir

L'espace de médiation familiale offre un temps et un lieu de dialogue, d'écoute, de respect mutuel et de concertation.

Sur rendez-vous à Wasselonne
03 88 23 57 75
mediation.familiale@agf67.fr
D'autres lieux de rendez-vous sont possibles, contactez-nous

Entretien d'information gratuit

Pour plus d'informations, une plaquette est à votre disposition

Logos: M, DASS-REHIN, AGF, Association Générale des Familiales de la Région Alsace

ACTIVITES DU CSF AGF

Le coin du

P.A.S.S.



Etablir un budget : comment s'y prendre ?

« L'anticipation, c'est la clef de la réussite ». Cette phrase entendue mille fois est restée imprimée de manière indélébile dans ma mémoire au point de s'imposer comme une vérité. Et en matière de budget, rien n'est moins vrai.

En effet, **établir un budget, c'est anticiper l'état de ses finances**, simuler ses dépenses en fonction de ses ressources pour rechercher l'équilibre, corriger au besoin ce qui peut l'être et au final, gagner en sérénité et en liberté. S'il apparaît que le budget ne peut plus être équilibré, il faut agir vite : contacter les services sociaux ou un Point Conseil Budget pour rechercher des solutions afin d'éviter les gros ennuis.

Si vous êtes à l'aise sur un ordinateur, un smartphone ou une tablette, il existe bon nombre d'utilitaires tels que Money Manager, MaxiCompte, Linxo ou encore Pilote budget qui seront de précieux alliés dans la gestion de vos finances. Dans le cas contraire, la solution la plus simple est d'établir un « cahier de compte » mensuel (voir plus bas). Vous pourrez facilement vous en inspirer si vous disposez d'un tableur informatique pour automatiser les tâches.

Un cahier de comptes se divise en 5 colonnes ; pour connaître votre « reste à vivre », vous devez reporter le plus régulièrement possible toutes vos dépenses et calculer le solde (c'est là que l'informatique vient au secours des allergiques à la calculette, le solde étant automatiquement calculé à chaque saisie). Mais qu'importe, cahier de compte ou application informatique, l'essentiel est d'assurer un suivi régulier, ce qui demande un minimum de discipline.

A chaque début de mois, il faut saisir le solde (en + ou en -) du mois précédent sur la première ligne.

A partir de la deuxième ligne, saisir les ressources : salaire, pension, allocations... dans la colonne « crédit ».

A partir de la troisième ligne, **saisir toutes les dépenses contraintes**, c'est-à-dire tous les prélèvements ou toutes les dépenses connues et inévitables du mois : loyer, crédit(s), gaz, eau, électricité, impôts, téléphone, internet, abonnements, etc... **puis calculer le solde : c'est la somme qu'il vous reste pour vous nourrir, vous habiller, vous soigner, faire le plein de votre voiture, sortir et faire face à d'éventuels imprévus.** S'il s'agit de montants estimés, inscrivez-les au crayon de façon à pouvoir les rectifier une fois le vrai montant connu. C'est là qu'apparaît tout l'intérêt de mensualiser un maximum de charges fixes : les montants sont connus à l'avance et il n'y a pas de surprise. Prévoir cependant les ajustements en + ou en - une fois par an, à l'échéance des contrats.

Ensuite, saisir les dépenses au fil de l'eau pour maîtriser le solde : cela vous permettra de savoir à chaque instant ce que vous pouvez encore dépenser pour ne pas finir le mois à découvert et subir des frais qui aggraveraient votre situation.

Exemple

Mois de : Janvier.....

Date	Opération	Débit - argent qui sort	Crédit + argent qui rentre	Solde + ou - argent qui reste
01	Report			325,03
02	Salaire		1689,45	
05	Virement CAF		195,00	2209,48
05	Loyer	480,00		
05	Crédit auto	336,00		
10	Prélèvement box internet	31,99		
10	Prélèvement électricité	74,40		
12	Prélèvement impôts	35,00		
13	Abonnement journal	29,00		
15	Prélèvement eau	14,00		
15	Prélèvement portable	19,99		
15	Prélèvement assurance auto	65,40		
15	Prélèvement assurance logement	15,00		1108,70
20	Virement livret A	100,00		1008,70
03	Médecin	25,00		983,70
05	Courses	78,56		905,14
08	Retrait espèces	200,00		705,14
09	Carburant	66,95		638,19
09	Remboursement CPAM		22,50	660,69
...				

Pour plus d'informations et de conseils : <https://www.mesquestionsdargent.fr/budget/comment-faire-ses-comptes>

Des questions, besoin d'un conseil : pass.wasselonnie@agf67.fr

Besoin d'un rendez-vous : appelez le Centre Social et Familial de Wasselonnie au 03.88.87.05.59

G. Leiser – accompagnateur PASS surendettement.

DETENDEZ-VOUS

Mots cachés

G	H	O	R	M	O	N	E	S	A
S	C	S	E	I	R	O	L	A	C
G	H	O	C	A	T	I	T	D	O
L	L	R	R	N	O	S	E	O	L
U	O	U	A	T	K	N	L	S	A
T	R	E	C	I	S	E	C	X	E
A	U	T	I	O	S	T	B	N	G
M	R	S	D	X	S	R	A	A	O
A	E	U	I	Y	U	E	Z	F	B
T	N	A	F	D	C	P	Z	R	E
E	I	H	I	A	R	Y	I	I	S
T	A	X	A	N	E	H	P	T	I
E	H	E	N	T	R	I	T	E	T
E	C	E	T	I	F	L	U	S	E

ACIDIFIANT
ANTIOXYDANT
CALORIES
CHAÎNE
CHLORURE
COLA
EXCÈS
EXHAUSTEUR
FRITES
GAZ
GLUCOSE
GLUTAMATE
HORMONES
HYPERTENSION
KEBAB
OBÉSITÉ
PIZZA
SEL
SODA
SUCRE
SULFITE
TACO

SUDOKU

	5	6	9			4		8
9		7	4		3		6	1
				5		7		9
	8		5					6
6	7		3	9				
					6	3	7	
		1						3
3	4		1			8	9	
5					9	2	1	

Blagues et devinettes

Qui se lève sans faire de bruit ?

A quelle question est-ce que vous ne pourrez jamais répondre "oui" ?

Qu'est ce qui réfléchit sans réfléchir ?

Qu'est-ce qui a deux aiguilles mais qui ne pique pas ?

Réponses dans le prochain numéro lundi 26 juillet

PETITES ANNONCES

PETITES ANNONCES

1986/01 - Particulier cherche à Wasselonne ou villages proches, grange, abri fermé ou grand garage pour abriter camping-car à l'année. Etudie toute proposition. Merci de me contacter au 06.51.75.08.15.

1986/02 - L'hostellerie Belle-vue à Obersteigen (Wangenbourg) recherche pour la saison 2021

1 Femme de chambre pour un CDD saisonnier (juin à octobre) 24h par semaine (week-end inclus) avec 1 jour de repos.

1 Cuisinier (titulaire du CAP ou BEP) pour un CDD saisonnier à temps plein (juin à décembre), salaire à voir selon expérience.

Un plongeur, homme toutes mains, pour un contrat à temps plein (de juin à décembre). Horaires en continus, Week-end inclus. Moyen de locomotion indispensable.

Nous contacter par mail : contact@hostellerie-belle-vue.fr

1986/03 - Loue centre Wasselonne appartement 2,5 pièces - env. 55 m² - petite cour - plain pied - Loyer : 420 € + charges - Tél. : 06.06.41.42.23

1986/04 - Wasselonne : cherche femme de ménage pour 2 demi-journées par semaine - Tél. : 06 22 25 66 79

Appel à bénévole

Vous souhaitez mettre votre temps à contribution et transmettre vos savoir-faire.

Prenez contact avec le secrétariat 03 88 87 05 59 ou par mail : wasselonne@agf67.fr

On compte sur vous !



croix-rouge française
UNITE DE WASSELONNE

VESTI boutique

OUVERTURE
LE LUNDI ET LE VENDREDI
de 14 à 17 heures.

Lors de l'ouverture, les clients sont priés de ramener, si possible, leurs cabas et la durée maximum à l'intérieur sera limitée à 20 minutes par personne pour permettre l'accueil de tous les clients. Entrée limitée à 4 personnes.

Il est formellement interdit de déposer des vêtements ou tout autre objet devant la porte du local. Tout dépôt sera signalé à la gendarmerie et passible d'une amende de 135,- €.

REPONSES DES JEUX

Qu'est-ce qui a 13 cœurs mais aucun autre organes ?

Un jeu de cartes

Qu'est ce que l'on doit casser avant de l'utiliser ? (Attention, ce n'est pas votre ordinateur!!!)

Un oeuf

Quel est le mode de transport préféré des vampires ?

Le vaisseau sanguin

Quelle est l'expression que les vampires répètent souvent ?

Bon sang

1	9	2	7	3	5	8	4	6
5	8	6	4	1	2	9	3	7
7	4	3	9	8	6	5	2	1
6	1	8	2	9	4	3	7	5
4	3	7	5	6	1	2	8	9
2	5	9	8	7	3	1	6	4
3	6	5	1	2	7	4	9	8
8	2	1	6	4	9	7	5	3
9	7	4	3	5	8	6	1	2

Programme d'animation du Mois de JUILLET 2021

Contact : G. Pernot Tél : 03.88.87.61.56 – mail : pernot.ge@wanadoo.fr

Les activités hebdomadaires :

Contact : Th. Pernot Tél : 03.88.87.61.56

- les mercredis = à 14 h à l'espace Apprédérès, 1^{er} étage, jeu de scrabble.
- les jeudis = à 14 h à l'espace Apprédérès, 1^{er} étage, jeux de société et goûter.

Jeudi 1 juillet : réunion, jeux de société.

Jeudi 8 juillet : réunion, jeux de société.

Jeudi 15 juillet : réunion, jeux de société.

Jeudi 22 juillet : réunion, jeux de société.

Jeudi 29 juillet : réunion, jeux de société.

Les repas au restaurant reprendront dès que possible.

Grandes Marches :

Guide : Xavier Schmitt Tél : 03 88 87 57 70 ou 07 67 68 71 69

- **Lundi 19 juillet** : rendez-vous et départ à 13 h 30 au Hall des Sports à Marlenheim.

Déplacement en voiture jusqu'au parking du Freudeneck (près du Restaurant Freudeneck). Marche vers Château du Freudeneck – Kittelfelsen – pont du Brocard – Château de Wangenbourg – pont des Dames – Rotfels et retour. Distance 8 km Dénivelé positif 300 m.

INFO : DATE A RETENIR

Lundi 2 août : Sortie pique-nique et grillade à la Schleif

Guides : Annette Baumgarten tél : 03 88 87 71 58 et Xavier Schmitt tél : 03 88 87 57 70

Départ à 9 h au Hall des Sports de Marlenheim. Covoiturage jusqu'à la Schleif. « Parking »

Randonnée le matin, puis repas tiré du sac - possibilité de faire des grillades. Petite balade l'après-midi.

Tous les marcheurs des grandes et petites marches peuvent y participer.

Lundi 27 septembre : Déplacement en bus pour une sortie dans les Vosges du Nord avec repas, destinée à tous les marcheurs (petite et grande marche). Au programme : le Musée Lalique à Wingen-sur-Moder – Repas à Oberbronn – Visite d'Oberbronn et de Niederbronn.

Marches Modérées :

Guide : Annette Baumgarten Tél : 03 88 87 71 58 et inscription à G. Pernot Tél : 03 88 87 61 56 ou 06 88 15 73 79

Nous ne ferons plus de marches modérées en juillet et août 2021.

Les marches modérées reprendront le 23 Août 2021.